



Mai — Juin 2020

# L'Info Relais

Bonjour à toutes et à tous,

Dans ce contexte un peu particulier, nous tenions comme d'habitude à vous envoyer notre petit journal.

Vous le trouverez sûrement différent. En effet pas facile de faire un programme sans savoir s'il sera possible de se réunir en groupe. Nous choisissons donc la prudence en ne proposant pour l'instant pas de temps collectifs sur les mois à venir.

Pour vous, pour vos enfants, vos familles notre préoccupation est votre santé !

Et si par le plus grand bonheur nous pouvions nous retrouver d'ici l'été, alors nous vous préviendrons par mail ou par téléphone.

La pandémie défait nos liens mais nous, nous souhaitons les maintenir ! N'est-ce pas aussi le rôle du Relais !? Tisser des liens !? Alors contre vents et marées nous avons fait le choix de vous concocter ce petit journal ! Un peu différent certes, mais si important pour garder contact.

Au plaisir de vous revoir.

Les animatrices des Relais Familles Rurales



**Relais Petite Enfance  
de la CCPR et de la CCPM  
(Secteur Saint-Hippolyte)**

17 Rue de Lattre de Tassigny 25210 LE RUSSEY  
1 Rue Saint-Ursanne 25190 SAINT-HIPPOLYTE

03 81 43 89 51

relais.ccpr.csh@famillesrurales.org

## Les horaires du relais

### Mardi :

14h-17h téléphone + visite Le Russey

17h-19h rendez-vous Le Russey

### Jeudi :

14h-16h téléphone + visite

16h-17h rendez-vous → Médiathèque  
Saint-Hippolyte

### Vendredi :

9h-12h téléphone + visite Le Russey

13h-15h téléphone + visite Le Russey

**Attention, jusqu'à nouvel ordre, les visites  
et rendez-vous sont suspendus.**

## Dans ce numéro :

- Comptines
- A vos agendas
- La boîte à lire du relais
- Dossier : L'indemnité d'entretien
- Pour le plaisir : recette et bac sensoriel

**Le journal du Relais Petite Enfance  
de la CCPR et de la CCPM  
(secteur Saint-Hippolyte)**



**Le Relais sera fermé  
du 20 juillet au 9 août 2020**

## Dans mon jardin

**Dans mon jardin**

(La main tournée à plat vers le haut,

l'autre main en fait le tour)

**Il y a un bassin**

(L'index décrit un cercle dans la paume de la main à plat)



**Dans mon bassin**

(Même geste)

**Il y a une petite bête**

(Les doigts s'agitent dans la paume de la main à plat)

**Qui monte, qui monte !**



Dessinemoiunehistoire.net



# Les animations

Ces temps collectifs gratuits s'adressent aux assistants maternels, parents et gardes à domicile des communes de la CCPR accompagnés d'enfants de 0 à 6 ans.

Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens, de découvrir des activités.

Ces temps collectifs se déroulent les mardis matin de 9h30 à 11h30 sur différentes communes (hors périodes de vacances scolaires)

En raison de l'épidémie de Covid19, les animations du relais sont malheureusement toujours suspendues jusqu'à nouvel ordre.

## La gamme

Qui chante en do ?

L'escargot !

Qui chante en ré ?

L'araignée !

Qui chante en mi ?

La fourmi !

Qui chante en fa ?

Le lama !

Qui chante en sol ?

La boussole !

Qui chante en la ?

Le cobra !

Qui chante en do ?

Le chameau !

Mais moi je chante de bas en haut :

Do, ré, mi, fa, sol, la, si, do !



Jacques Charpentreau

# A vos agendas

19 Septembre 2020...

Bloquez bien cette date !

Un évènement à destination des familles et des assistants maternels est en préparation...

Il se déroulera sur l'après-midi à Valdahon.

Plus d'informations très prochainement.

Ce projet est organisé en partenariat avec les relais de Morteau, Maiche, Valdahon et Sancey-Belleherbe...



## Formations Assistants Maternels

♦ Eveil de l'enfant selon Maria Montessori, Emmi Pickler (21h)

Samedis 12 septembre - 26 septembre - 3 octobre 2020

♦ Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail (SST) (7h)

Samedi 7 novembre 2020

Pour les formations Adapter sa communication avec l'enfant, SST et Gestion du Stress et Relaxation initialement prévues sur mars, avril, mai, nous reviendrons vers vous dès que la situation sanitaire sera plus saine afin de vous proposer de nouvelles dates. Il reste quelques places pour la formation Gestion du Stress et Relaxation.

Pour tout renseignement sur les formations (thématique, financement, dossier d'inscription...) n'hésitez pas à contacter votre Relais.

**Pour rappel**, le Relais Petite Enfance s'est constitué une boîte à lire comprenant de nombreux ouvrages sur la bienveillance éducative, les rythmes et le développement de l'enfant, le métier d'assistant maternel,...

Il sera possible d'emprunter les livres au relais dès la reprise des permanences physiques.

Pensez-y, de bonnes idées de lectures en perspective pour cet été...



Pour obtenir la liste des références disponibles n'hésitez pas à contacter votre relais.

Vous pouvez également soumettre des idées d'ouvrages à acquérir pour enrichir la bibliothèque.

## Dossier : L'indemnité d'entretien

### L'indemnité d'entretien, qu'est ce que c'est ?

L'indemnité d'entretien couvre les frais occasionnés au salarié par l'accueil de l'enfant. Il s'agit des investissements, des jeux et matériels d'éveil, de l'entretien du matériel utilisé ainsi que de la part de consommation d'eau, d'électricité, de chauffage, etc. L'indemnité afférente à ces frais est due pour chaque journée d'accueil.

Le montant journalier des indemnités d'entretien et de frais de repas figure au contrat de travail. Le montant des indemnités n'a pas le caractère de salaire et n'est donc pas soumis à cotisations. Il est mentionné sur le bulletin de salaire.

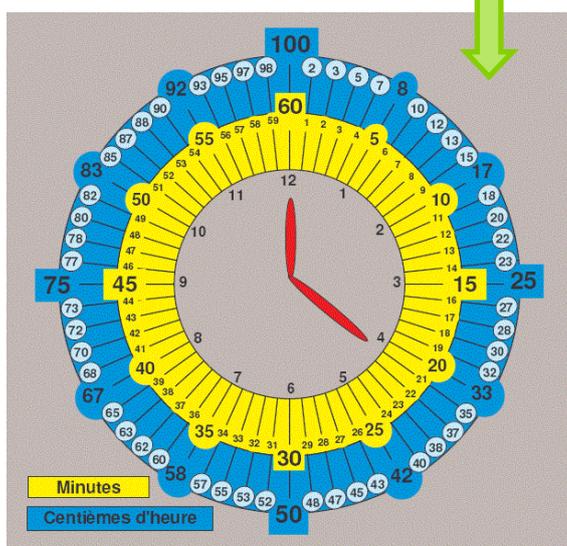
Les textes encadrant cette indemnité ont souvent été sujets à interprétation et peuvent encore l'être, faute de jurisprudence pour le moment. Toutefois, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le site officiel du gouvernement "service-public.fr" a mis en place un simulateur pour l'indemnité d'entretien.

Le centre national Pajemploi a décidé de s'appuyer sur ce simulateur officiel pour tous les calculs d'indemnité d'entretien.

Le simulateur permet de comparer l'indemnité légale, l'indemnité conventionnelle et l'indemnité contractuelle et retient le montant le plus avantageux pour le salarié.

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/IndemniteEntretienAssistanteMaternelle>

Pour le calcul des heures et la rémunération des assistants maternels, les unités de temps doivent être exprimées en heures, dixièmes d'heure et centièmes d'heure. Pour vous aider voici une horloge où vous trouverez les correspondances entre les minutes et centièmes.



Convention collective nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur - annexe n°1 (applicable depuis le 1/01/2005) :

Les partenaires sociaux fixent le **montant minimum** de l'indemnité d'entretien à : **2,65 €** par journée d'accueil.

Décret 2006-627 du 29 mai 2006:

Le montant de l'indemnité d'entretien ne peut être inférieur à 85% du minimum garanti mentionné à l'article L.141-8 par enfant et pour une journée de neuf heures.

Montant en vigueur depuis le 1er janvier 2020 : 3.11€ par enfant pour une journée de 9 heures

(3.65 x 85% = 3.1025 arrondi à 3.11)

**Attention**, ce montant peut être modifié en fonction du montant du minimum garanti.

→ Selon le principe général du droit, il convient d'appliquer l'indemnité la plus favorable pour le salarié. Ainsi, jusqu'à 7h41 de garde c'est l'indemnité conventionnelle qui doit être appliquée. Au-delà l'indemnité légale doit être versée en fonction de la durée effective d'accueil quotidien.

### Minimum indemnité d'entretien janvier 2020

Nbr d'heure(s) d'accueil journalier	Indemnité d'entretien CCN	Indemnité entretien 85% minimum garanti
1h	2.65	
2h	2.65	
3h	2.65	
4h	2.65	
5h	2.65	
6h	2.65	
7h	2.65	
7h68 (41 mn)	2.65	
8h		2.76
9h		3.11
10h		3.46
11h		3.80
12h		4.15

### Quelques exemples de calcul :

#### **Au-delà de 9h**

◆ Exemple pour une journée de 10h :

$(3.11 / 9) \times 10h = 3.455€$  arrondi à 3.46€

◆ Exemple pour une journée de 10h15

$(3.11 / 9) \times 10h$  et 25 centièmes d'heure (15 min x 100 / 60 min) = 3.541€ arrondi à 3.54€

#### **En deçà de 9h**

◆ Exemple pour une journée de 8h

$(3.11 / 9) \times 8h = 2.764€$  arrondi à 2.76€

#### **En deçà de 7h42**

◆ Exemple pour une journée de 7h41

$(3.11 / 9) \times 7h$  et 68 centièmes d'heure = 2.653€ arrondi à 2.65€, soit un montant équivalent à celui fixé par la CCN.

◆ Exemple pour une journée de 7h

$(3.11 / 9) \times 7h = 2.418€$  arrondi à 2.42€. Ce montant étant moins favorable que l'indemnité conventionnelle de 2.65€, c'est cette dernière qui sera retenue et non 2.42€



## Pour le Plaisir !



### Bac Sensoriel

Fabriquez un bac sensoriel pour vos enfants !

Dans un bac en plastique ou une cagette en bois, versez du terreau recouvert d'herbe fraîchement tondue.

Ajoutez des herbes aromatiques, des branches, des fleurs, un pot rempli d'eau, des billes d'argile, des petits outils...

Votre p'tit même va passer des heures à remuer la terre et à mettre de l'eau partout !



<http://www.momes.net/Diaporamas/activites-jardinage-enfants/Un-bac-sensoriel-jardin>

### Mini pizza sur rondelles de courgettes



#### Ingrédients :

2 courgettes

500 gr. de sauce tomate

50 gr. de pesto

50 gr. de parmesan

2 tranches de jambon cru

Dés de feta

2 c à s de pignons de pins

2 c à s d'huile d'olive

Sel, poivre

- Laver les courgettes et les couper en rondelles assez épaisses.
- Déposer les rondelles de courgettes sur une plaque à four recouverte de papier cuisson.
- Badigeonner la moitié des rondelles de pesto et l'autre moitié de sauce tomate.
- Détailler le jambon en petits morceaux et le déposer sur les rondelles garnies de sauce tomate.
- Emietter la feta et la répartir sur les rondelles garnies de pesto.
- Parsemer le parmesan sur le jambon et les pignons sur la feta.
- Saler, poivrer et arroser d'huile d'olive.
- Enfourner pour 15 minutes de cuisson à 180°.



Source : <https://www.marmiton.org>

### Un peu de lecture ...



Élever nos enfants avec bienveillance  
de Marshall B. Rosenberg

Vivre heureux avec son enfant  
de Catherine Queguen



Retrouvez toutes les informations des Relais Familles Rurales du Doubs sur le web :

[https://www.famillesrurales.org/relais\\_petite\\_enfance\\_franche\\_comte](https://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte)

Si vous souhaitez recevoir le journal du relais par mail, il suffit de transmettre votre adresse e-mail au relais